



---

## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **CONCOURS OG SD 2023**

Placées sous la présidence de la générale Frédérique NOURDIN, les épreuves du concours OG SD se sont déroulées conformément aux textes de référence. **36 places maximum étaient offertes à ce concours.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE) ont eu lieu le 10 janvier 2023 dans un centre unique à l'espace Les Esselières à Villejuif (94) et dans les COMGEND outre-mer. Les épreuves orales et sportives d'admission se sont déroulées à l'EOGN du 21 mars au 06 avril 2023 inclus.

#### **I – DONNÉES CHIFFRÉES**

187 candidats ont déposé un dossier de candidature (221 en 2022) et 182 ont été autorisés à concourir. **181** candidats étaient présents aux épreuves, et **88 ont été déclarés admissibles**. La moyenne générale s'établit à **9,05/20** (9,15 en 2022).

Pour l'épreuve orale d'admission, 86 des 88 candidats admissibles se sont présentés. Au terme des épreuves et après délibération, le jury a retenu **36 candidats sur liste principale et 5 sur liste complémentaire**.

#### **II. APPRÉCIATIONS D'ENSEMBLE SUR LES ÉPREUVES**

##### **21 – Épreuves écrites d'admissibilité**

211 – Épreuve de culture générale (durée 4 heures – coefficient 25 – note éliminatoire <5/20)

Le sujet était :

**«La désobéissance civile devient un devoir sacré lorsque l'État devient anarchique ou corrompu»**

**Citation Mahatma Gandhi**

**Selon vous, dans un État de droit, la désobéissance civile est-elle acceptable?**

Les notes vont de 2,45 à 16,69/20 et la moyenne générale est de **9,25**. 17 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

##### ***Remarques sur la forme :***

On peut noter un peu moins de fautes d'orthographe que l'année dernière, mais des dizaines de fautes de syntaxe (accents, majuscules, virgule).

L'écriture parfois déplorable est un véritable frein à la compréhension de certaines copies. Cela dessert le candidat qui peut argumenter de bonnes idées, mais sur lesquelles le correcteur ne va pas s'obstiner, faute de compréhension littérale.

L'esprit de synthèse reste important : les devoirs trop longs sont ceux dans lesquels les candidats manquent de réflexion et « se noient » dans des démonstrations bancales. Il y a souvent une « culture d'apparat ». Le candidat connaît certaines références qu'il veut absolument placer dans son devoir même si elles n'ont aucun lien avec le sujet traité.

Pour un bon nombre de candidats, la mise en forme du devoir n'est pas maîtrisée et reste perfectible :

⇒ Au niveau de l'introduction, il manque trop souvent une idée maîtresse. Celle-ci doit poser la problématique. Les annonces de plan manquent bien généralement de fluidité, sont parfois absentes, ou ne correspondent pas au développement.

⇒ Au niveau du corps du devoir, le plan en deux parties est privilégié. Il doit rendre compte de la réflexion du candidat pour répondre à la problématique posée. Ce dernier doit développer ses arguments en les illustrant. Il ne s'agit pas de livrer une suite d'exemples ni de faire de sa dissertation un récit.

⇒ Pour ce qui concerne la conclusion, le « CQFD » n'est pas totalement maîtrisé et les ouvertures sont très pauvres voire inexistantes.

Ainsi, la structure pour l'établissement d'un devoir est à revoir pour la majorité des candidats.

### **Remarques sur le fond :**

Le manque d'analyse du sujet a emporté de nombreuses approches hors sujet.

Les termes du sujet ne sont pas toujours définis. Si la notion d'État de droit est exposée bien souvent dans la première partie de la composition, la désobéissance civile reste quant à elle, floue.

Dès lors, les candidats se sont fixés sur les notions connues en oubliant les limites imposées par le libellé du sujet. Par exemple, certains devoirs intègrent une partie consacrée à la désobéissance civile dans des États considérés comme de non-droit (hors sujet).

S'agissant de l'approche du sujet en lui-même, certains candidats ne mesurent pas la gravité de leurs propos qui sont parfois en total décalage avec ce qu'on est en droit d'attendre d'un militaire de la gendarmerie. A titre d'exemples, certains se considèrent en dictature et évoquent les « baïonnettes intelligentes », d'autres se demandent si le rempart peut désobéir.

Un sujet de dissertation pose une problématique clairement exposée à laquelle le candidat est invité à répondre. Pour cela, il doit faire appel à ses connaissances, son esprit d'analyse et réaliser, tout au long de son devoir, une démonstration à l'appui de sa réponse. Hors, peu de candidats ont répondu à la question posée.

Certains d'entre eux, gênés par un manque de culture générale, se sont limités à juxtaposer des exemples ou énumérer des faits divers sans analyser de façon personnelle et rationnelle le sujet. D'autres n'ont exposé que des connaissances personnelles professionnelles (cadres légaux, moyens des unités, etc.) au détriment de toute approche sociétale. Pour finir, certaines références historiques ont manqué quelque peu leur but (« constitution de 1956 », « la marche du sel », etc.).

A cela s'ajoute un manque de références dans les compositions pour argumenter ou imager la démonstration. Soucieux de masquer cette faiblesse, certains candidats ont adapté, voire inventé des citations. A noter que ces dernières sont toutes vérifiées par les correcteurs avant d'être prises en considération.

A la marge, on note quelques maladroites : utilisation de termes non maîtrisés (*sitting / sit in*, *acception / acceptation*) ou encore d'expressions ou définitions maladroites (pays = « territoire de base, de nos jours, de partout »).

Le manque d'ouverture dans les conclusions a été pénalisante, peut-être la résultante d'une incompréhension sur son intérêt ou d'un manque d'imagination.

### **Suggestions diverses :**

Les candidats doivent prendre plus de hauteur et analyser le sujet de manière plus pragmatique.

212 – Épreuve à option (durée 3 heures – coefficient 15 – note éliminatoire < 5/20)

**a – Synthèse de dossier : 102 candidats (soit 56 % des candidats)**

Le sujet était :

« **Le soft power** »

« **France et soft power : intérêt géopolitique ou effet de mode ?** »

Le dossier se composait de 11 documents représentant 27 pages. Les notes vont de 0 à 15,75/20 et la moyenne générale est de **9,20/20** (9,27/20 en 2022). 10 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

**Remarques sur la forme :**

La forme générale est largement en deçà des attendus d'un concours de ce niveau. L'orthographe des candidats est plutôt mauvaise, la grande majorité des copies se voit retirer des points dont une bonne moitié pour plus de quinze fautes. On peut pencher pour un souci de relecture mais il apparaît souvent qu'il s'agit aussi d'un manque de soin général apporté à la copie. Sur la syntaxe, celle-ci est malheureusement souvent hasardeuse : périphrases alambiquées, phrases sans verbe, ponctuation originale, *etc.*

Le style et le vocabulaire employés par les candidats sont souvent très pauvres. Beaucoup confondent le langage écrit et le langage verbal.

Plusieurs candidats ne maîtrisent pas l'exercice de synthèse de dossier : dépassement du nombre de mots, devoir déséquilibré, conclusion bâclée. Ceci indique qu'ils ne se sont pas suffisamment entraînés et étalonnés avant l'examen.

La forme générale du devoir est plutôt bien maîtrisée par l'ensemble des candidats mais rares sont ceux qui savent rédiger une problématique en introduction. Le simple rappel de la question posée ne constitue en effet pas une problématique. L'annonce du plan est plutôt bien maîtrisée mais pas toujours très bien amenée.

Rares sont les copies qui s'appuient sur un fil directeur logique et cohérent entre les différentes parties et sous-parties qui doivent apparaître le plus clairement possible, notamment grâce aux phrases de transition.

De même, les conclusions sont souvent très incomplètes et on y trouve au mieux un simple résumé des idées développées dans le devoir. L'ouverture en fin de conclusion ne doit pas porter sur une notion déjà abordée dans le développement.

**Remarques sur le fond :**

Sur le fond, il apparaît que la culture générale des candidats est plutôt faible. Même si le devoir de note de synthèse est un exercice de restitution, ce manque transparaît dans les considérations personnelles qui sont trop souvent hors de propos, notamment en géopolitique et en histoire. Certaines copies se distinguent par une culture historique abyssale.

Concernant l'analyse des documents, les candidats peinent à extraire les éléments majeurs relatifs au sujet et se perdent régulièrement dans des détails et anecdotes qui polluent leur devoir.

Peu de candidats ont véritablement compris le sujet et ont proposé une problématique et un fil directeur en rapport avec la question posée : « France et *soft power* : intérêt géopolitique ou effet de mode ? ». De ce fait le devoir est creux et la démonstration peu convaincante.

Une majorité de candidats a réalisé une fiche synthèse sur le *soft power* en 2 parties : ses avantages et ses inconvénients, sans se positionner par rapport à la question posée.

Il est important de rappeler qu'il est bien nécessaire de bien définir les termes et notions employés comme le *hard* et le *smart power*. Quelques candidats y ont fait référence sans les définir.

Certains candidats ont choisi de définir le *soft power* et ses composantes dans une première partie. De ce fait leur introduction manque le plus souvent de matière.

D'autres n'ont pas bien cerné le sujet et réalisé une partie entière sur le *soft power* dans le monde et notamment le *soft power* américain.

Concernant l'exploitation des documents, ceux portant sur le pillage culturel et la nécessité de protection du *soft power* français (en fin de corpus documentaire) ont été les moins exploités. Une simple mention d'un numéro de document en fin de phrase ne constitue pas une référence aux documents, l'argumentation devant porter sur des exemples précis. Certains candidats ont par ailleurs simplement recopié des extraits issus du corpus documentaire en essayant de les organiser avec plus ou moins de succès pour construire une démonstration. L'une des principales difficultés est la sélection dans les documents et la reformulation des notions et idées importantes.

Beaucoup se sont contentés de généralités sur le *soft power* et très peu ont réussi à synthétiser les principales idées et à développer un argumentaire solide s'appuyant sur des exemples précis.

***b – Mathématiques : 9 candidats (soit 5% des candidats)***

L'épreuve consiste en la rédaction, sans l'aide d'une documentation, d'un devoir portant sur des questions de cours et/ou des problèmes figurant au programme de l'arrêté de référence.

Les notes vont de 0,25 à 14,75/20 et la moyenne générale est de **08,92/20** (12,50/20 en 2022).

***Remarques sur la forme :***

Globalement, les copies rendues étaient lisibles et de présentation conforme aux attentes. La plupart des candidats ont fait l'effort d'apporter un minimum d'explications aux calculs et raisonnements sous-jacents.

Néanmoins, le jury tient, cette année encore, à rappeler quelques fondamentaux mentionnés dans les rapports des années précédentes.

Une copie de mathématiques se rédige avec des phrases et des hypothèses ; un résultat se justifie, même succinctement. Le jury est beaucoup plus enclin à attribuer une partie des points dès lors que le candidat explique sa démarche, même si la démonstration n'est pas menée à son terme ou dans le cas où une erreur de calcul fait obstacle à l'atteinte du résultat escompté. A contrario, les résultats présentés comme des évidences ou l'usage de raisonnements erronés conduisant de manière incohérente au résultat attendu n'incitent pas les correcteurs à attribuer des points associés à la question.

***Remarques sur le fond :***

D'un point de vue numérique, il convient de signaler que seuls neuf candidats ont choisi l'option mathématiques. Ce volume est en légère diminution par rapport à l'année dernière et demeure faible, empêchant dès lors de formuler des généralités. La moyenne qui s'établit à 8,92 est, cette année, plus basse que l'année dernière ; elle est le résultat d'une grande dispersion des notes (variant de 0,25 à 14,75).

L'exercice 1, portant sur l'étude de fonctions, a été globalement bien traité, en dépit des calculs nécessaires afin de parvenir aux résultats attendus. Certains candidats ont néanmoins rencontré quelques difficultés lors de calculs de dérivées « classiques » ainsi que lors des développements associés. Concernant l'étude de la position d'une courbe par rapport à une autre, il est rappelé que celle-ci passe par l'étude du signe de la différence des deux fonctions caractéristiques associées.

L'exercice 2, portant sur l'étude d'une suite, a été bien traité dans son ensemble.

La définition et l'écriture d'une suite géométrique n'ont pas toujours été bien comprises et appliquées. En outre, la démonstration par récurrence a été majoritairement incorrectement mise en œuvre, notamment dans la phase consistant à considérer la proposition vraie pour une valeur d'indice particulière.

L'exercice 3 de géométrie a donné lieu à des résultats contrastés. Les formes d'écriture d'un nombre complexe n'ont pas toujours été bien maîtrisées ce qui a conduit à l'impossibilité de traiter certaines questions qui s'appuyaient sur des analogies entre écritures des parties réelles et imaginaires. Par ailleurs, des modules de sommes de vecteurs ont été incorrectement calculés comme la somme des modules de ces vecteurs. Les interprétations géométriques ont globalement bien été comprises.

L'exercice 4, portant sur le calcul de probabilités a posé des difficultés à la majorité des candidats. Certains ont eu recours à des arbres décisionnels qui ont facilité leur raisonnement, et donc les calculs associés, d'autres se

sont appuyés plus directement sur la définition des événements en question afin de produire des réponses partielles, notamment dans la première question.

Il est rappelé l'importance de considérer la formule des probabilités totales dans ce type de question et de s'attacher à calculer chacun de ses termes à partir des données de l'énoncé. Un certain nombre de candidats ont manipulé les chiffres disponibles dans l'énoncé sans explication et, parfois, sans aucune cohérence, afin d'aboutir au résultat précisé dans la question.

### ***c – Cas concret professionnel : 70 candidats (soit 39% des candidats)***

Le sujet traitait du dispositif de sécurisation de la base de loisirs de Jablines (77). La fermeture de la base fait parfois l'objet de tensions, des groupes de jeunes étant parfois difficiles à diriger vers la sortie. Un détachement de surveillance et d'intervention de la réserve (DSIR) de 4 militaires sera présent lors de la fermeture de la base.

Le candidat est identifié dans des fonctions de lieutenant, commandant une brigade territoriale autonome.

Les notes vont de 3,15 à 12,8/20 et la moyenne générale est de **7,98/20** (8,36/20 en 2022). 5 candidats ont obtenu une note éliminatoire (2 en 2022).

#### ***Remarques sur la forme :***

Les copies sont majoritairement soignées et dans l'ensemble peu de fautes d'orthographe ou de syntaxe sont constatées.

La bonne forme de certaines copies ne conduit pas systématiquement à un bon fond.

Certains candidats ont un niveau faible en orthographe. La qualité de l'écriture laisse souvent à désirer.

#### ***Remarques sur le fond :***

Pour une grande majorité des copies, on peut noter une méconnaissance des textes ou une connaissance approximative voire fantaisiste.

Difficulté quasi générale dans la rédaction d'un SMEPP de façon réglementaire.

Beaucoup de candidats n'ont pas pris en compte correctement la mission qui était de fluidifier alors qu'il mettait en place un contrôle de zone et un contrôle de flux.

Beaucoup d'erreurs sur l'analyse A.M.E.R, notamment sur le A d'atteinte (adversaires ? Armes ?)

Les candidats ne maîtrisent pas suffisamment les textes et les cadres d'ordre. Ils ne se positionnent pas au niveau d'un commandant d'unité.

## **22 – Épreuves orales d'admission**

### **221 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes vont de 5 à 19/20 et la moyenne générale est de **10,54/20** (9,41 en 2022).

33 candidats ont reçu une note éliminatoire (22 en 2022).

#### **Remarques sur la forme :**

Présentation :

Globalement les candidats se sont présentés militairement. Pas de remarque particulière sur les attitudes. Cependant, certains candidats n'ont porté aucune attention sur la mise à jour de leur barrette de décorations (incomplète ou désordonnée) ni au boutonnage de leur vareuse et puce. Généralement, les candidats ont bien géré leur stress.

Exposé :

#### **1 - Forme de l'exposé**

Le barème accorde un certain nombre de points à la forme de l'exposé qui s'inspire de celle de la dissertation.

- les introductions doivent intégrer une idée générale, une idée maîtresse et l'annonce du plan. Les idées maîtresses ont été le plus souvent mal traitées voire absentes ;

- l'exposé doit faire la démonstration de la réponse défendue par le candidat. Les phrases de liaison s'imposent notamment entre les parties de l'exposé ;
- la conclusion doit se terminer par une ouverture.

## 2 - Utilisation des moyens pédagogiques

- un *paperboard* est mis à la disposition des candidats. Son utilisation est recommandée. Les candidats qui ne l'ont pas utilisé se sont le plus souvent perdus dans leur exposé et n'ont pas tenu le temps consacré à la restitution (10 min). Il en est de même pour les candidats qui ont souhaité se passer de notes. Cette volonté de se démarquer a plutôt desservi les candidats ;
- les feutres permettent d'exposer le titre et le plan de façon lisible pour le jury. Il est recommandé de les utiliser.

## 3- Pouvoir de conviction

Il est difficile de convaincre un jury avec une voix monocorde et une attitude peu « volontaire ». De trop nombreux candidats ont manqué d'entrain et de « combativité ».

Par ailleurs, lorsque le candidat évoque les qualités de l'officier, il ne s'agit pas de réciter une liste apprise par cœur. Il faut s'en convaincre et être convaincant (aussi, difficile d'enthousiasmer le jury lorsque le candidat défend l'exemplarité de l'officier et que sa dernière validation de ses CCPM date de plus de deux ans).

## **Remarques sur le fond :**

### Traitement des sujets :

Certains candidats ne lisent pas les sujets et n'en définissent pas les termes. Cela explique quelques hors sujets et surtout une absence de réponse à la question posée.

Rien ne fait obstacle à un bornage (espace temps) par le candidat d'un sujet généraliste ni à faire appel à sa propre expérience lorsque cela s'y prête (à doser cependant).

Il manque parfois de la hauteur de vue et de logique dans le traitement du sujet.

Pour finir, inutile d'orienter le sujet vers une actualité récente lorsque celle-ci ne s'y prête pas.

### Échange avec le jury :

Vouloir intégrer le corps des officiers nécessite que l'on s'y intéresse ! La gestion des officiers et le parcours sont rarement connus.

A certaines questions portant sur les motivations et les parcours de carrière souhaités, certaines réponses sont restituées par cœur en faisant appel à des références convenues ou en citant d'illustres militaires alors que le jury souhaite la vision personnalisée du candidat. Cette pratique est à proscrire car elle ne met pas en valeur le candidat d'autant plus qu'il peut être amené à se contredire durant l'échange.

Globalement le jury a constaté un certain manque de curiosité traduit par une méconnaissance de l'institution et de son actualité.

## **Suggestions diverses :**

Les candidats doivent impérativement s'ouvrir sur ce qui se passe en France et dans le monde. Aussi, il serait opportun qu'ils s'abonnent à une ou plusieurs revues (Nouvel Obs, l'Express, le Point, Diplomatie, etc.). Pour 15€ par an, une inscription à la bibliothèque de l'Igesa (inscription en ligne) donne accès à la presse.

Même s'il s'agit d'une démarche personnelle, il serait souhaitable que les candidats soient formés à l'entretien (préparation : analyse du sujet, quoi écrire sur le brouillon ; présentation du sujet et questions/réponses).

## 222 – Entretien avec un psychologue

Le niveau des candidats est moyen, voire un peu faible. Les motivations sont peu argumentées et les candidats se projettent peu dans tout ce qu'implique la fonction d'officier.

## 223 – Épreuve de connaissances professionnelles

Les notes vont de 3 à 19/20 et la moyenne générale est de **11,37/20** (11,43 en 2022).  
05 candidats ont obtenu une note éliminatoire (1 en 2022).

## 224 – Épreuve de langue étrangère

Langue anglaise : 77 candidats.

Les notes vont de 1 à 19/20 et la moyenne générale est de **8,42/20** (8,69/20 en 2022).

### **Remarques sur la forme :**

- la présentation des candidats devant le jury n'est pas toujours effectuée en anglais ;
- certains candidats se présentent dans des tenues qui manquent de rigueur ;
- certains candidats n'enlèvent pas leurs gants ;
- très peu de candidats utilisent le *paperboard* mis à leur disposition ;
- il y a une utilisation intempestive de la langue française par certains candidats ;
- certains candidats ont des tics de langage et de comportement qui nuisent à la prestation d'ensemble.

### **Remarques sur le fond :**

- Il est recommandé d'utiliser le *paperboard* pour afficher le plan du commentaire de texte afin de ne pas perdre le jury ni le fil de sa démonstration ;

il est demandé au candidat de :

- faire l'effort d'une vraie analyse du texte, et ne pas seulement se contenter de le paraphraser ;
- faire une lecture du texte, sans inventer des mots ;
- traduire et non pas interpréter le texte.

### **Suggestions diverses :**

Certains candidats font l'impasse complète sur cette épreuve et ne s'y sont pas du tout préparés. Le temps de passage devant le jury paraît dès lors interminable pour ces derniers.

En résumé, le niveau des candidats est très hétérogène. Quelques candidats ont réalisé une excellente prestation, quelques autres ont obtenu la moyenne mais la majorité a affiché un faible voire un très faible niveau en langue anglaise.

Il s'agit donc d'une épreuve qui demande de la préparation dans le temps afin de pouvoir restituer correctement devant le jury.

Langue espagnole : 5 candidats.

Les notes vont de 2,1 à 13,4/20 et la moyenne générale est de **6,86/20** (10,35/20 en 2022).

### **Remarques sur la forme :**

La majorité des candidats n'a aucune méthodologie, ce qui traduit un manque de préparation (certains n'ont ni utilisé le *paperboard* ni réalisé de plan permettant de structurer leur exposé).

### **Remarques sur le fond :**

Globalement, prestation décevante pour la majorité des candidats, absence de connaissances basiques concernant l'organisation administrative et policière espagnole. Références culturelles limitées voire inexistantes.

Certains candidats ont visiblement choisi l'espagnol par défaut.

## 225 – Épreuves sportives

### **Remarques sur la forme :**

Les épreuves se sont déroulées sans incident dans les infrastructures municipales et à l'EOGN.

### **Remarques sur le fond :**

Le niveau global des candidats est satisfaisant.

**III – CONCLUSION – PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY**

Le concours OG-SD 2023 s'est bien déroulé et a permis de sélectionner le nombre de lauréats souhaité. Toutefois, le niveau des inscrits reste hétérogène.

Certains candidats n'ont pas réalisé que le concours évalue leur motivation à intégrer un corps exigeant. Savoir répondre à quelques questions basiques sur ce dernier est un atout pour emporter la conviction du jury.

La générale Frédérique NOURDIN  
Présidente du jury